

Québec, le 20 août 2015

**Membres associés,
Membres honoraires,
Chercheurs et partenaires du CTREQ**

Objet : Assemblée générale et activité spéciale du CTREQ

Madame,
Monsieur,

Pour faire suite à la lettre que vous avez reçue au mois de juin dernier, nous avons le plaisir de vous rappeler la tenue de l'assemblée générale annuelle du CTREQ ainsi que d'une activité spéciale, le **mardi 29 septembre prochain, à 13 h 30, au Morrin Centre**, situé au 44, Chaussée des Écossais, à Québec ([voir la carte](#)).

Lors de cette assemblée, deux projets vous seront présentés avec la complicité de participants afin d'illustrer des réalisations marquantes de l'année 2014-2015. Nous profiterons aussi de l'occasion pour aborder le partenariat du CTREQ dans le cadre de la mise sur pied du Réseau de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires (PÉRISCOPE).

L'assemblée sera suivie d'une **activité spéciale « La collaboration : source de vision, de transfert et d'innovation »**, tenue **de 15 h à 16 h 30**. Nous vous invitons d'ailleurs à consulter le document ci-joint pour en savoir davantage à propos du contenu de cette activité spéciale. Encore une fois cette année, ce moment constituera une occasion propice à la réflexion. La présentation de modalités de collaboration retenues par certains milieux pour stimuler le transfert et l'innovation permettront d'amorcer les échanges.

L'après-midi prendra fin avec une **activité de réseautage, entre 16 h 30 et 18 h**. Une visite du [Morrin Centre](#), lieu au riche passé culturel sera possible. Nous serons heureux de terminer cette journée en votre compagnie, dans une ambiance conviviale.

Si ce n'est déjà fait, veuillez confirmer votre présence à cet événement auprès de Valérie Laliberté (tél. : 418 658-2332, poste 21 / valerie.laliberte@ctreq.qc.ca) dans les plus brefs délais.

Espérant avoir le plaisir de vous accueillir le 29 septembre, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente-directrice générale,



Linda St-Pierre

LSP/vl

p. j. Déroulement de la journée du 29 septembre 2015
Descriptif de l'activité spéciale

**Assemblée générale annuelle des membres du CTREQ
et activité spéciale**

29 septembre 2015

Morrin Centre, 44, Chaussée des Écossais, Québec

Déroulement de la journée

Heure	Activité	Salle
13 h	Accueil des participants	
13 h 30 à 15 h	Assemblée générale annuelle <ul style="list-style-type: none"> • <i>Bilan de l'année 2014-2015</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Projet de Référentiel d'agir compétent¹</i> ○ <i>Activités du FPSJA²</i> http://psja.ctreq.qc.ca/ • <i>Orientations et actions 2015-2016</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Exemples d'actions prévues</i> ○ <i>Collaboration à PÉRISCOPE</i> 	College Hall
15 h à 16 h 30	Activité spéciale <ul style="list-style-type: none"> • <i>La collaboration : source de vision, de transfert et d'innovation</i> 	College Hall
16 h 30 à 18 h	Réseautage convivial Visite du Morrin Centre	College Hall

¹ Avec la participation de Brigitte Gagnon, conseillère pédagogique à la CS des Hautes-Rivières; Chantal Majeau, directrice de l'École primaire St-Vincent; Yves Gamache, enseignant au 3^e cycle à l'École primaire St-Vincent; Christian Dagenais, chercheur principal de l'Équipe RENARD, Université de Montréal; et Renée Pinard, conseillère en innovation et transfert de connaissance au CTREQ.

² Avec la participation de Guy Bourassa, directeur adjoint, École secondaire Nikanik de Wemotaci; Mathieu Vallet, coordonnateur national à Québec en Forme; et Bruno Thériault, conseiller en transfert et en innovation en réussite éducative au CTREQ.

La collaboration : source de vision, de transfert et d'innovation

Le CTREQ tiendra son assemblée générale annuelle le 29 septembre prochain au *Morrin Centre* sous le thème de la collaboration.

Cette activité s'inscrit dans le prolongement des réflexions du CTREQ et de ses membres et partenaires visant à accroître la collaboration afin de soutenir le transfert et de l'innovation³.

Un contexte en mutation

Avec la rentrée 2015, les acteurs de la réussite éducative sont à nouveau fortement interpellés. Dans le contexte des nombreux changements en cours, il est plus que jamais important de tirer le meilleur parti des ressources disponibles pour relever les défis qui se posent. Dans cette perspective, différentes initiatives de réseautage font l'objet de discussions ou sont en développement.

Le CTREQ a entre autres été invité à collaborer au *Réseau de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires* (PÉRISCOPE), récemment mis sur pied. Le CTREQ travaille aussi à concrétiser diverses initiatives de réseautage afin d'accroître sa capacité de collaboration et de faciliter le transfert et l'innovation. Le rapport annuel 2014-2015 en fait d'ailleurs mention.

Des initiatives de collaboration ayant pour but de favoriser la prise en considération de connaissances issues de la recherche ont aussi vu le jour dans différents milieux scolaires. Le CTREQ, avec la contribution d'Élisabeth Boily, doctorante en éducation à l'UQAM, a repéré certaines de ces initiatives. Celles-ci illustrent différentes modalités de collaboration mises en place selon les situations et les acteurs impliqués, notamment par le biais de personnes clés jouant le rôle d'agent intermédiaire (voir l'encadré⁴).

L'agent intermédiaire en milieu scolaire

L'agent de transfert ou agent intermédiaire facilite la communication, l'accès à l'information et l'échange entre les chercheurs et les utilisateurs de connaissances. Il recherche des informations, les traite, les structure et les transmet à son milieu pour fin d'utilisation. L'agent intermédiaire joue un rôle de facilitateur entre les chercheurs et les utilisateurs pour les amener à interagir et à rendre possible le transfert de connaissances. Il accompagne les praticiens, identifie leurs besoins, les sensibilise, adapte les connaissances issues de la recherche, en facilite l'accès et l'utilisation. Il stimule le développement organisationnel afin de favoriser l'implantation du transfert et l'acquisition de nouvelles compétences, de soutenir les partenariats, de faciliter la réalisation des projets de transfert et d'influencer les politiques. La fonction d'agent intermédiaire peut revêtir un caractère formel ou informel. En éducation, cette fonction peut être assurée par un conseiller pédagogique, une direction, un enseignant ou un professionnel non enseignant. Pour le désigner, on utilise également les termes « agent de liaison », « agent de médiation » et « courtier de connaissances ».

Les huit initiatives repérées

Les initiatives repérées se caractérisent par la présence d'une offre d'accompagnement, par l'adaptation de connaissances issues de la recherche ainsi que par l'établissement et le maintien de liens avec les acteurs concernés aux différents niveaux de l'organisation et avec les chercheurs.

³ Dans son cadre de référence, le CTREQ utilise la définition de l'innovation proposée par le Conseil supérieur de l'éducation (2006) : « L'innovation en éducation est un processus délibéré de transformation des pratiques par l'introduction d'une nouveauté curriculaire, pédagogique ou organisationnelle qui fait l'objet d'une dissémination et qui vise l'amélioration durable de la réussite éducative des élèves ou des étudiants. »

⁴ Groupe de travail sur l'accès aux connaissances issues de la recherche, 2015. *Lexique du transfert de connaissances en éducation – Projet*. CTREQ, 18 pages.

L'agent intermédiaire voit à la formation, au suivi et à l'accompagnement des acteurs. Dans tous les cas, l'accompagnement offert diminue progressivement afin de laisser place à une prise en charge par le milieu.

L'agent intermédiaire occupe des fonctions variées au sein de la structure organisationnelle de la commission scolaire : enseignant avec libération de tâche, conseiller pédagogique (CP) disciplinaire, CP en adaptation scolaire, coordonnateur, direction générale adjointe et direction des services éducatifs. Dans une des initiatives, l'agent occupe une fonction de chargé de projet universitaire.

Parmi les conditions facilitantes, on constate l'importance de la volonté et du leadership de la direction générale et l'adoption par cette dernière d'une approche systémique favorisant l'engagement à tous les niveaux. Le leadership pédagogique de la direction d'établissement, la réponse aux besoins du milieu, le travail en équipe et la volonté de se donner du temps sont aussi apparus comme des conditions facilitantes. Enfin, toutes les initiatives reposent sur une participation volontaire des acteurs.

L'activité proposée

Objectif visé

Identifier des modalités de collaboration pour stimuler le transfert de connaissances et l'innovation.

Déroulement

1. Présentation des initiatives repérées

Une brève présentation des huit initiatives repérées sera effectuée.

2. Période d'échange et de discussions

Sur la base des initiatives présentées et des résultats de l'étude⁵ de Nathalie Awad, doctorante, membre de l'équipe de Recherche sur les effets non académiques de la recherche et ses déterminants (RENARD), vous serez invités à discuter de modalités de collaboration qui permettraient de soutenir la prise en considération de connaissances et l'innovation.

Exercice commun à tous les groupes

- Quelles autres modalités de collaboration permettraient de tirer le meilleur parti des connaissances et des expertises disponibles?

Angles d'analyse suggérés (au choix)

- Comment procéder pour amener d'autres milieux à s'inspirer de telles initiatives?
- Qu'est-ce qui rend difficile une telle collaboration? Quels sont les défis, facilitateurs et obstacles?
- Quels sont les rôles, les responsabilités, les opportunités et les limites des différents acteurs du changement, incluant la place pouvant être occupée par le chercheur universitaire dans le transfert et l'innovation?

⁵ Nathalie Awad. « [Comment promouvoir et soutenir l'utilisation des connaissances scientifiques par les intervenants scolaires?](#) », article publié dans l'infolettre du CTREQ le 29 avril 2015.

- Quelles sont les indications nous informant que certains problèmes ou projets sont tels « qu'on n'est pas capable de faire seuls » et que l'occasion est propice à la collaboration?
- Comment l'action des agents intermédiaires tient-elle compte des composantes du modèle d'intervention décrit dans l'article de Nathalie Awad?

3. Mise en commun

Que retenez-vous de cet exercice qui permettrait de faire un pas de plus en matière de transfert et d'innovation?

De quelle façon cette information peut-elle être transmise dans vos milieux? Comment pouvez-vous y contribuer?

4. Regard de l'observateur

Est-il encore possible qu'une innovation en éducation puisse être prise en compte par la très grande majorité des acteurs? À quelles conditions? Pourquoi?

5. Période de questions

Le déroulement

Heure	Étape	Durée
15 h	Présentation de l'activité (objectif visé, mise en contexte, déroulement)	5 min
15 h 5	Présentation des huit initiatives repérées	15 min
15 h 20	Période d'échange et de discussion en groupes	20 min
15 h 40	Mise en commun	30 min
16 h 10	Regard de l'observateur	10 min
16 h 25	Période de questions	10 min
16 h 30	Conclusion et mot de la fin	